

Livrables de la Conférence de Haut Niveau du Forum de Paris – 7 mai 2019

Construire une mondialisation plus équitable, fondée sur des règles partagées par tous, est aujourd'hui indispensable. Il s'agit là d'un axe majeur de la présidence française du G7, notamment en filière Finances. Cet enjeu d'équité, mais aussi d'efficacité, se pose avec force dans l'octroi de financements aux pays en développement et dans l'accès aux marchés. A ce jour, la France et l'Europe s'imposent des règles très exigeantes dans le soutien aux exportations de leurs entreprises. Or, ces règles ne sont pas appliquées par tous, alors qu'elles sont nécessaires pour que les pays qui sont le théâtre de cette concurrence puissent librement, souverainement et durablement choisir les projets qui leur sont les plus bénéfiques. **La montée préoccupante des niveaux d'endettement partout dans le monde, et en particulier dans les pays en développement**, souligne l'urgence de s'accorder sur des règles communes : faute de principes partagés par tous, des financements opaques et dangereux pour la soutenabilité de la dette de ces pays pourraient prospérer, au risque de générer de nouvelles crises de la dette.

La Conférence de Haut Niveau du Forum de Paris constitue un jalon important dans cet agenda de construction d'une mondialisation plus équitable. Elle a permis de progresser sur cinq grands objectifs :

1. Appuyer les efforts déployés par le FMI et la Banque Mondiale pour aider les pays emprunteurs à réduire leurs vulnérabilités en matière d'endettement

En 2018, le FMI et la Banque Mondiale ont présenté à leur conseil d'administration respectif et au G20 une stratégie visant à répondre aux vulnérabilités liées à la dette dans les pays en développement. Cette stratégie s'articule principalement autour d'un renforcement de la transparence des pratiques de financement. Elle s'appuie sur une importante assistance technique à même d'accroître les capacités domestiques de gestion de la dette. Il est notamment essentiel de renforcer les capacités de collecte et de transmission des données statistiques nécessaires à l'analyse de la soutenabilité de la dette publique. **Le FMI et la BM ont présenté lors de la Conférence un premier point d'étape sur la mise en œuvre de cette stratégie.**

2. Assurer la mise en œuvre par tous les créanciers souverains de règles communes en matière de financement

Le G20 a adopté en 2017, lors de la réunion des Ministres des Finances à Baden-Baden, des principes opérationnels de financement soutenable (« *G20 Operational Guidelines for Sustainable Financing* »). Ces principes doivent désormais être mis en œuvre. Un exercice d'autoévaluation a été lancé par le G20 fin 2018 afin de permettre aux organisations internationales d'identifier un ensemble de bonnes pratiques de financement pour les créanciers officiels. **La Conférence a été l'occasion d'avoir un premier aperçu des résultats de cet exercice, via des présentations du FMI et de la Banque mondiale. Au-delà de la mise en œuvre de ces principes de financement soutenable, le FMI a présenté les premières conclusions de ses travaux destinés à mieux saisir les enjeux liés aux financements garantis**, qui soulèvent de nombreuses questions en matière de transparence et de coordination des créanciers. **Sur ces deux aspects, la Conférence a permis de donner un élan politique fort à l'accélération et l'intensification des travaux.**

La Conférence a constitué également l'opportunité d'impulser une dynamique dans l'adoption de règles communes sur le sujet plus spécifique du financement des exportations. La définition d'un ensemble complet de lignes directrices sur les crédits commerciaux permettrait de créer des conditions de concurrence équitable entre tous les investisseurs internationaux, ce qui bénéficierait aux pays en développement en accroissant la qualité des investissements et leur conformité aux règles sociales et environnementales. Ce travail est actuellement en cours au sein du groupe de travail international sur les crédits à l'exportation.

3. Garantir l'adoption par le secteur privé de principes ambitieux favorisant l'octroi de financements transparents qui préservent la soutenabilité de la dette

Après plusieurs crises de dette dans des pays en développement liés à des engagements financiers cachés, le secteur privé a lancé en 2018 une initiative, conduite par l'*Institute of International Finance*, visant à renforcer, sur une base volontaire, la transparence des pratiques de financement des investisseurs privés. Ces principes viendraient compléter ceux adoptés par les créanciers officiels. Ils pourraient être soutenus par le G20 sous réserve que leur rédaction, en cours, soit suffisamment ambitieuse pour améliorer concrètement les pratiques de financement des créanciers privés à destination des pays en développement. **L'*Institute of International Finance* a pu présenter, lors de la Conférence, un point d'étape utile sur la rédaction de ces principes, ce qui a permis aux participants d'appeler les créanciers privés à conserver un niveau d'ambition suffisant et à mettre effectivement en œuvre ces principes une fois qu'ils auront été adoptés** (il s'agit de principes d'application volontaire). Là aussi, la Conférence a permis de préparer utilement les discussions à venir des Ministres des Finances du G20 les 8 et 9 juin à Fukuoka.

4. Encourager l'adoption par le G20 de Principes sur le financement d'infrastructures de qualité

Accroître les financements à destination des projets d'infrastructure est une nécessité pour le développement. Ces projets ne sauraient toutefois être durablement bénéfiques pour le développement d'un pays s'ils ne permettent pas de construire des infrastructures de qualité, c'est-à-dire des infrastructures issues d'une gouvernance saine et intègre, garantissant la prise en compte des effets sociaux et environnementaux des projets ainsi que leur impact sur la soutenabilité de la dette publique. Depuis plusieurs années, le G20 travaille sur la promotion du financement de projets d'infrastructures de qualité, afin de catalyser les financements notamment privés grâce à la standardisation de certains aspects juridiques et financiers, mais aussi grâce à la définition de bonnes pratiques visant à promouvoir les meilleurs standards en matière de gouvernance et de prise en considération de l'impact social et environnemental de chaque projet d'investissement. **A l'occasion de sa présidence du G20, le Japon a entrepris la rédaction de principes visant à promouvoir des infrastructures de qualité. La Conférence du Forum de Paris a permis de travailler à creuser la discussion sur le contenu de ces principes**, notamment sur la prise en compte de l'impact du financement des infrastructures sur la soutenabilité de la dette, en vue d'une adoption des principes à la prochaine réunion des Ministres des Finances du G20 qui aura lieu les 8 et 9 juin à Fukuoka.

5. Faciliter la résolution des crises de dette souveraine via une inclusion accrue des créanciers émergents dans le Club de Paris

Le paysage de la dette souveraine se complexifie avec l'apparition de nouveaux acteurs et d'instruments financiers plus sophistiqués. Dans ce contexte, le Club de Paris a engagé des travaux visant à renforcer la coordination des créanciers officiels. En 2014 Israël a rejoint le Club de Paris, de même que le Brésil et la Corée du Sud en 2016. Le Club de Paris a également approfondi ses relations avec la Chine et l'Afrique du Sud. Dans la continuité de ce mouvement de plus forte inclusion des pays émergents aux travaux du Club de Paris, **la Conférence a été l'occasion de saluer la décision prise par l'Inde de se rapprocher du Club de Paris (en tant qu'observateur dans un premier temps), qui marque une vraie percée historique**. En effet, l'Inde était jusqu'ici le seul grand pays émergent créancier avec lequel le Club de Paris n'avait enregistré aucun historique de travail en commun. Pour mémoire, la Russie est membre du Club de Paris depuis 1997, le Brésil et la Corée depuis 2016 ; sans nécessairement conduire à une adhésion, le Club de Paris a aussi noué des relations de travail avec tous les autres grands pays émergents sur les sujets d'intérêt commun).